

## PROCHAINE RÉUNION

### Invitation des observateurs à la prochaine réunion

19.1 La Commission invite les États suivants à assister à la vingt-cinquième réunion de la Commission à titre d'observateurs :

- les États adhérents : la Bulgarie, le Canada, la Finlande, la Grèce, Maurice, les Pays-Bas, le Pérou et le Vanuatu;
- les îles Cook, suite à leur adhésion à la Convention (voir paragraphe 1.4) ;
- les Parties non contractantes participant au SDC et prenant part à l'exploitation ou au débarquement et/ou commerce de légine : la République populaire de Chine, les Seychelles et Singapour;
- les Parties non contractantes ne participant pas au SDC, mais prenant probablement part à l'exploitation ou au débarquement et/ou commerce de légine : l'Angola, le Belize, la Bolivie, la Colombie, la Géorgie, l'Indonésie, le Kenya, Madagascar, la Malaisie, le Mexique, le Mozambique, le Panama, les Philippines, Sao Tome et Principe, St-Vincent et les Grenadines, la Thaïlande et le Togo.

19.2 Les organisations intergouvernementales ci-après sont également invitées : l'ACAP, la CCSBT, la CBI, la CICTA, la CITES, la CITT, la COI, le CPE, la CPPS, la CPS, le FFA, l'OAA, le PNUE, le SCAR, le SCOR, la SEAFO et l'UICN.

19.3 Les organisations non-gouvernementales ci-après sont également invitées : l'ASOC et la COLTO.

### Dates et lieu de la prochaine réunion

19.4 La Commission annonce que la prochaine réunion se tiendra dans les locaux de son siège, à Hobart, en Australie.

19.5 La Commission est convenue que sa vingt-cinquième réunion se tiendra du 23 octobre au 3 novembre 2006. La présence des chefs de délégation est requise à Hobart pour une réunion qui se tiendra le 22 octobre 2006.

19.6 La Commission note que la vingt-cinquième réunion du Comité scientifique se tiendra au même endroit, du 23 au 27 octobre 2006, juste après celle du WG-FSA. La réunion du WG-EMM aura lieu en Namibie en juillet 2006.

## AUTRES QUESTIONS

### Année polaire internationale de 2007/08

20.1 La discussion de la Commission sur CCAMLR-API-2008 est rapportée aux paragraphes 4.76 à 4.80 (voir aussi SC-CAMLR-XXIV, paragraphes 13.33 à 13.43).

## Vingt-cinquième réunion de la CCAMLR

20.2 La Commission prend note des activités suggérées dans CCAMLR-XXIV/37 pour célébrer la vingt-cinquième réunion de la CCAMLR.

20.3 La Commission accepte l'avis du SCAF (annexe 4, paragraphe 10) selon lequel le kit éducatif devrait être lancé à l'occasion des célébrations du 25<sup>e</sup> anniversaire.

20.4 La Commission note que sa contribution à l'API reflète celle du SCAR/COMNAP et que la célébration de son 25<sup>e</sup> anniversaire est particulièrement opportune à cet égard.

20.5 La Commission accepte d'envisager de rédiger une déclaration pour célébrer cette 25<sup>e</sup> année lors de CCAMLR-XXV.

## Changement du Règlement intérieur de la Commission

20.6 La Commission décide d'adopter un changement au Règlement intérieur pour que la clause stipulant que les observateurs invités doivent fournir les coordonnées de leurs représentants s'aligne sur celle applicable aux Membres en vertu de la Règle 2. En conséquence, le nouvel article 31 sera libellé comme suit :

"Tout observateur invité conformément à la Règle 30 ci-dessus communique au Secrétaire exécutif, aussi longtemps que possible avant toute réunion, le nom de son représentant et, avant ou en début de la réunion, les noms de ses représentants suppléants et conseillers."

La numérotation de la Règle 31 actuelle et des suivantes devra être modifiée en conséquence.

## Autres questions

20.7 L'Argentine fait une déclaration sur les îles Malouines, Géorgie du Sud et Sandwich du Sud et les eaux adjacentes, dans les termes des paragraphes 19.11 et 19.13 de CCAMLR-XXIII et des paragraphes 7.1 et 7.3 de l'annexe 5 de CCAMLR-XXIII qui s'appliquent *mutatis mutandis* à la présente réunion.

20.8 Le Royaume-Uni répond en attirant l'attention de la Commission sur les paragraphes 14.8 et 19.12 de CCAMLR-XXIII et sur le paragraphe 7.2 de l'annexe 5 de CCAMLR-XXIII qui s'appliquent *mutatis mutandis* à la présente réunion.